ENGAGEMENT **N°3**

« Mieux respirer et vivre en meilleure santé »

Protéger la santé des Parisiennes et des Parisiens et lutter contre la pollution de l'air

Je veux protéger la santé des Parisiennes et des Parisiens, particulièrement celle des plus fragiles, des enfants et des personnes âgées. Vivre mieux à Paris, c'est mieux respirer en réduisant la place de la voiture et les émissions de particules fines liées au diesel, être mieux informé pour une prévention plus complète et améliorer l'accès aux soins pour toutes et tous. Mon projet en matière de santé repose sur trois piliers : la santé environnementale, l'accès de toutes et tous à des soins de qualité, la prévention.

1 Donner de l'air à Paris pour mieux respirer

Je créerai un grand « Réseau vert » reliant la Seine, les canaux, la Petite ceinture, les Bois de Boulogne et de Vincennes, et les grands parcs parisiens à travers des voies piétonnes et cyclables qui rendront doux et agréables les déplacements des Parisiennes et des Parisiens.

Je lancerai des études et une concertation en vue d'une réouverture du Canal Saint-Martin entre la place de la Bastille et la rue du Faubourg du Temple .

J'engagerai la transformation des 50 hectares de la Petite Ceinture en espaces de verdure. Les espaces libérés permettront d'augmenter de 10% les espaces verts municipaux intra-muros et créeront un espace frais et un véritable lieu de respiration, de rencontres et de promenades pour les Parisiennes et Parisiens.

Je créerai 100 hectares de nouveaux espaces verts. Je végétaliserai façades et lieux publics et j'aménagerai une forêt sur les toits de Paris. J'inciterai à une meilleure utilisation des parkings souterrains pour libérer de l'espace en surface et en faire des espaces de loisirs et de détente. Chaque Parisienne et chaque Parisien sera à moins de cinq minutes à pied d'un espace vert.

J'ouvrirai 200 nouveaux hectares à la promenade et aux circulations douces dans les bois de Boulogne et de Vincennes, qui doivent être préservés comme poumons verts de la capitale. Pour que les Parisiennes et les Parisiens puissent s'y rendre plus facilement, j'organiserai un service de navettes électriques les week-ends et jours fériés et les lignes de bus seront prolongées pour qu'ils soient mieux desservis.

Je remplacerai les véhicules diesel de la flotte de la Ville de Paris par des véhicules électriques ou hybrides. Je négocierai avec les partenaires de la ville pour que les bus de la RATP soient entièrement sans diesel.

Je lancerai une concertation, en lien avec BruitParif, afin de réduire les nuisances sonores liées à l'activité urbaine. Je poursuivrai les couvertures partielles du périphérique, accompagnées de la pose d'un revêtement anti-bruit lorsque la couverture est impossible. Je réduirai la vitesse sur le périphérique à 50 km/h la nuit afin de réduire les nuisances pour les 40 000 riverains du périphérique.

J'aiderai les salles de spectacle à réaliser des travaux d'isolation pour limiter les nuisances pour le voisinage tout en permettant à ces lieux d'entretenir la culture festive parisienne. La médiation sera privilégiée pour résoudre les troubles de voisinage.

2 Plus de prévention pour une meilleure santé

La santé est aussi affaire de prévention sur les pratiques à risques, le tabac, l'alcool, la prévention du suicide des jeunes. Je souhaite mettre en place une véritable politique parisienne d'éducation à la santé et de lutte contre les risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie. J'offrirai la possibilité aux Parisiennes et aux Parisiens de pratiquer gratuitement un sport après délivrance d'une ordonnance.

Je renforcerai les moyens du Planning familial à Paris, afin qu'en lien avec les Ateliers santé ville il puisse informer les Parisiennes et les Parisiens, notamment les plus exposés aux risques, sur les infections sexuellement transmissibles.

J'appuierai l'ouverture de salles de consommation à moindre risque dans un objectif d'amélioration de la santé publique et développerai la prévention afin de réduire l'utilisation des drogues et les risques qui lui sont inhérents.

J'inscrirai Paris dans une démarche «Paris ville santé» en créant un Conseil parisien de la santé chargé d'évaluer les effets sur la santé des politiques publiques menées par la ville. Je mettrai également en place un Conseil de la santé par arrondissement, réunissant les acteurs impliqués dans la prévention, le soin et le médico-social, en lien avec élus et habitants.

Je diminuerai la présence des antennes-relais en ville, en créant un réseau unique d'antennes supportant l'ensemble du trafic des 4 opérateurs présents dans Paris. Cela permettra d'atteindre une réduction de l'exposition à 0,6v/m tout en conservant la qualité des transmissions.

Je sensibiliserai aux méfaits des substances chimiques nuisibles à la santé et je remplacerai les produits qui en contiennent, utilisés pour les travaux de jardin, l'entretien des bâtiments administratifs ou de la voie publique, ou équipant les établissements municipaux (mobilier, ustensiles, ..). La ville de Paris sera exemplaire : aucun perturbateur endocrinien ne sera présent dans les produits qu'elle utilise.

3 Favoriser une médecine de proximité

Les délais d'attente aux Urgences sont interminables, alors que 80% des patients qui s'y présentent ont seulement besoin de voir un médecin. Les réponses doivent donc être trouvées en amont, en permettant à chacune et chacun de bénéficier d'un réseau d'offre de soins digne de Paris. Permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de vivre en meilleure santé passe donc par l'amélioration de l'accès aux soins, le désengorgement des urgences et la réduction des honoraires de consultation des médecins.

J'encouragerai l'installation de médecins en secteur 1 en favorisant leur regroupement au sein de maisons de santé. Je signerai avec eux des « contrats de bonne pratique » en échange de la mise à disposition de locaux.

Je développerai les Maisons médicales de garde, qui ne sont qu'au nombre de 6 à Paris aujourd'hui et ne bénéficient d'aucun soutien de la Ville, elles peuvent constituer une alternative aux Urgences. Je les valoriserai en lançant des campagnes d'information afin que les Parisiennes et aux Parisiens puissent y recourir lorsqu'elles et ils en ont besoin.

J'élaborerai des Contrats locaux de santé à l'échelle des arrondissements avec l'ensemble des éluEs et des professionnelLEs de santé, en priorité au sein des quartiers défavorisés.

Je renforcerai les liens avec les autres lieux de soins. Les espaces de protection maternelle et infantile (PMI) devront être des lieux ressources sur la petite enfance.